

La Recherche Généalogique En Charente.

Publication de l'Association
Généalogique de la Charente

N° 131 Septembre 2010

Sommaire :

P. PIAUD - En guise d'édito	01
B. BORDIER - Sortie annuelle de l'AGC à MERPINS	02
J. BOULEAU - Causerie du 19 avril.....	05
M. FREBOT- Qui a coupé l'arbre de la Liberté ?	17
J. BECK - Critiques sur des maires et adjoints au XIX ^e siècle (1 ^{ère} partie).....	25
P. PIAUD - Rôle de Ronsenac et Juillaguet pour 1681	27
Ascendances et Compléments	38
Trouvé dans les archives	50
Questions et Réponses	53
Nouvelles de l'AGC et d'ailleurs.....	54
Nouveaux Adhérents	55
La bibliothèque "Lu pour vous"	56

--o--

Prix au numéro : 8 euros
(+ éventuellement frais d'envoi)

--o--

Ce numéro a été réalisé par
La Commission Bulletin
J. CHEVALLIER, Ph. PIAUD, B. VEILLON, J.-C. MIGNON,
P. FREBOT.

Avec la collaboration de J. VRIET
(Questions... et réponses)
B. LERISSON

(Bibliothèque & Lu pour Vous)

--o--

Directeur de la publication : P. FREBOT
Dépôt légal : Août 2010
ISSN : 0761 - 7453
COMPOSERVICES RC 86 B 0280Z E
Ma Campagne 16000 Angoulême



Vivement le progrès

La numérisation des archives avance à grands pas : il ne se passe pas un mois sans qu'un ou deux départements nous annoncent la mise en ligne de leur Etat Civil et de leurs registres paroissiaux. Autour de nous, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Vienne, la Charente-Maritime ont tracé la voie. Les archives de la Gironde sont partiellement numérisées, la Dordogne a mis en ligne ses tables décennales.

Et la Charente, me direz-vous ? Sera-t-elle la dernière de la classe ? Après avoir laissé passer l'autoroute, laissera-t-elle passer le train du numérique ? Nous avons des circonstances atténuantes : le budget du département s'avère plus étroit que chez la plupart de nos voisins. Mais, malgré tout, la numérisation est programmée. Après avoir mis en ligne le Cadastre napoléonien, les Archives charentaises préparent la numérisation de l'Etat Civil ; certains registres sont déjà incommunicables pour cette raison, signe que les choses avancent. Et la ville d'Angoulême a montré la voie en mettant en ligne, récemment, son Etat Civil et ses paroissiaux.

Principale conséquence des recherches généalogiques via Internet, la fréquentation des Archives Départementales est en baisse ; c'est particulièrement sensible dans les départements ayant mis en ligne leur Etat Civil. Evidemment, les généalogistes amateurs préfèrent travailler de chez eux, ce qui évite parfois des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres. Et par le biais des associations comme l'AGC, on peut progresser très rapidement. Car, c'est bien connu, nos ancêtres n'attendent pas ! Ils frétilent d'impatience à l'idée que l'on puisse retrouver leur existence !

Mais quelle perte pour tous ceux qui ne poussent pas la porte des Archives ! Ne pas retrouver cette atmosphère studieuse des bibliothèques d'antan, avec des chercheurs passionnés complètement absorbés par la lecture de vieux textes ! Ne pas compulser ces vénérables feuillets pluricentennaires, échappés par miracle de l'oubli et de l'usure du temps ! Ne pas humer leur effluve poussiéreux ! Ne pas sentir un petit pincement de cœur en touchant cette page où votre ancêtre s'est penché et a apposé consciencieusement sa signature, que vous pouvez encore admirer !

Voilà tout ce qu'Internet, malgré toutes ses qualités, ne pourra jamais nous donner.

Philippe PIAUD